

## Mort et vif dans la névrose obsessionnelle

Yves Vanderveken

"La Cause du désir n°96"

Publié le 5 septembre 2020

[névrose obsessionnelle](#)

« Texte proposé par Leïla Bouchentouf-Lavoine »

### Mort et vif dans la névrose obsessionnelle

Yves Vanderveken

C'est dans une alternance que Freud situait l'interrogation de pensée du névrosé obsessionnel sur son être : suis-je mort ou vivant ? Il la distinguait ainsi, dans le registre de la névrose, de la question de l'être qui se pose au sujet hystérique : suis-je homme ou femme ? Cette interrogation de vie ou de mort de l'obsessionnel, sur quoi porte-t-elle ? Sur son rapport au désir, désir avec lequel il entretient les relations les plus complexes.

Lacan, après Freud, n'a jamais varié quant à ce qui pouvait être attendu de l'expérience d'une analyse. Dans le Séminaire *L'Angoisse*, il le précise avec concision : une psychanalyse « a toujours eu, et garde pour objet la découverte d'un désir [1] ».

Mais ce désir a une portée tout à fait spécifique dans le champ de la psychanalyse. Il n'est en rien un désir qui s'appréhende comme tel, et qui se spécifierait par exemple d'un *ce que je veux*. Il s'inscrit même en rupture de cela — en quoi il peut être dit *inconscient*. En ce sens, ce n'est pas qu'il puisse se rejoindre au terme d'une analyse. Mais son élucidation, son serrage, n'est pas sans produire un allègement symptomatique certain.

Loin de se confondre au vouloir du sujet, c'est même un désir qui y contrevient. Il s'impose au sujet dans une dimension de division subjective, comme un *plus fort que soi*. Un *je n'en peux mais*, qui n'a de cesse, à la fois, de se répéter et de ne pas s'écrire. Il ne trouve à se dire et à s'exprimer que de façon détournée et déguisée par les voies des formations de l'inconscient (rêves, lapsus, actes manqués), ou encore par les voies — que l'on peut qualifier avec Lacan de *tordues* [2] — des manifestations symptomatiques. C'est là qu'il trouve tant à se dire qu'à se frayer la voie d'une satisfaction substitutive, qui n'émerge qu'en rupture, en coupure, voire en infraction des intentions et des normes de l'individu lui-même. Loin d'être un désir dont on se reconnaît dans sa manifestation, il s'agit plutôt d'un effet, d'une conséquence, où l'on se *méconnaît*. En ce sens, c'est un désir non pas qui s'atteint, qui s'identifie, par exemple en un objet, mais un désir à l'oeuvre, qui cause. Qui cause, à la fois en tant que, par ses manifestations, il parle, mais aussi qu'il détermine celles-ci en un mode de satisfaction étranger au moi du sujet.

D'où les embrouilles que le sujet obsessionnel entretient à son égard. C'est qu'il contrevient à un autre désir, névrotique, qui donne la signature de la structure de la défense du névrosé obsessionnel : celui de la maîtrise et de la rétention. Cordonnées qui lui donne son caractère anal, et qui vise à écraser le désir, en tant qu'il refend le moi et son désir de maîtrise, dans le seul registre de la demande.

Cette dimension défensive, c'est un tue-désir avec lequel le sujet névrosé entretient les rapports les plus alambiqués. D'où le caractère « casse-couilles » de l'obsessionnel, allant du registre du morfondu à soi-même jusqu'à la maltraitance de toute manifestation du désir de l'autre, qui ne trompe en général pas les femmes et leur rapport plus réel et direct au désir. Le névrosé obsessionnel se situe ainsi toujours dans un rapport à côté de son désir. Il ne s'y sent pas quand il se manifeste, voire encore il subit la chute de celui-ci lorsqu'il s'en approche.

Tout concourt chez lui à la mortification de son désir, ainsi qu'à la mortification ou annulation de toute manifestation du désir de l'Autre, pour éviter la rencontre avec ce désir par trop angoissant et inhibant, d'échapper à la maîtrise et à toute mesure. Sauf s'il intègre son symptôme obsessionnel à sa fortification moïque et y trouve identification, ce rapport mortifié au désir et le retour par contrebande de la satisfaction de celui-ci font le tourment en pensée de ce sujet névrosé, et son rapport à l'ennui. Lacan situe en ce point la maxime analytique selon laquelle on ne peut être coupable que d'avoir cédé sur son désir[3]. D'où la culpabilité qui ronge l'obsessionnel. Nulle perspective hédoniste à l'horizon mais, comme indiqué, une élucidation des coordonnées de ce désir autre qui ouvre sur un possible *savoir y faire* moins coûteux et mortifiant pour le sujet.

Cette question du mort-vivant quant à son désir — si nous pouvons nous gausser d'un trait d'esprit—, Lacan en généralisera la portée à l'ensemble du champ clinique. C'est ce qu'il anticipe, dans le Séminaire *L'Angoisse* auquel nous avons déjà fait référence, en situant le registre du désir de l'obsessionnel comme donnant la structure fondamentale du désir[4].

Pour ce faire, Lacan en reviendra à prendre la psychose comme point de perspective de l'ensemble du champ de la clinique. Il élèvera le « désordre provoqué au joint le plus intime du sentiment de la vie chez le sujet[5] », qu'il isole de la clinique du déclenchement psychotique du président Schreber, au rang de paradigme autour duquel s'articulerait l'ensemble des structures cliniques. C'est la proposition qu'extrait Jacques-Alain Miller dans son texte « Effet retour sur la psychose ordinaire[6] », en précisant que c'est un sentiment éprouvé par tous. Et que cet éprouvé est lié à la rencontre, toujours discordante, discordante de structure, entre le signifiant et le corps.

Cette rencontre dispense le sentiment de vie qui, sinon, relèguerait à un pur organisme le corps de ce que dorénavant Lacan nomme *le parlêtre*. En quelque sorte, elle *donne corps*. Mais dans le même mouvement, au-delà de la dimension bien connue du premier enseignement de Lacan qui accompagne *l'Auffiebung* signifiante d'une mortification — le signifiant tuant la Chose —, il situe par la rencontre du signifiant et du corps la fixation d'un désordre dans le sentiment de vie. Dans sa contingence singulière, l'impact de la rencontre du signifiant avec le corps vient y fixer une modalité de jouir qui n'aura de cesse de se commémorer. Cette jouissance, déclinaison plus libidinale et pulsionnelle du désir, se présente toujours, à l'instar du désir pour l'obsessionnel, comme une jouissance qu'il *ne faut pas*. Elle n'est jamais conforme et ne répond en rien aux normes. A fortiori, ni de l'Autre de la société, mais tout autant aux propres normes du sujet lui-même. Elle se présente à lui toujours comme en excès ou en défaut, jamais la bonne. Elle noue à la fois un trop de vie et un horizon de pulsion de mort en tant qu'elle va à l'encontre du ou des biens du sujet. C'est autour de ce point de jouissance Autre, en fonction des modes de défense, certes toujours des plus singuliers, mais qui peuvent aussi se regrouper en catégories, que trouvent à se distribuer des types cliniques.

Lacan produit ainsi une nouvelle définition de l'inconscient. Il le *corpore* dans son rapport au dire : « Je parle avec mon corps, et ceci sans le savoir. Je dis toujours plus que je n'en sais[7] ». C'est là qu'il situe dorénavant l'inconscient.

C'est différent de la seule production du sujet de l'inconscient en terme signifiant. Il loge l'inconscient dans son point de

jonction pulsionnelle, comme l'agrafe entre un dire qui divise et une substance jouissante — aboutissement de ce qu'il avait tenté d'attraper dans son écriture du fantasme. C'est un autre abord de la division subjective.

Il loge dans ce *dire toujours plus que je n'en sais* de l'inconscient, par sa jouissance, un point d'insupportable, qui ne demande qu'à être méconnu, voire rejeté. La psychanalyse, elle, fait fond sur son serrage.

Yves Vanderveken est psychanalyste, membre de l'École de la Cause freudienne.

[1] Lacan J., *Le Séminaire*, livre X, *L'Angoisse* (1962-1963), texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, coll. Champ Freudien, 2004, p. 323.

[2] Cf. Lacan J., *Le Séminaire*, livre XXIII, *Le Sinthome* (1975-1976), texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, 2005, p. 137-140. Cf. également le commentaire de J.-A. Miller dans ce même séminaire : « Notice de fil en aiguille », p. 208 à 210.

[3] Cf. Lacan J., *Le Séminaire*, livre VII, *L'Éthique de la psychanalyse* (1959-1960), texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, coll. Champ Freudien, 1986, p. 368.

[4] Cf. Lacan J., *Le Séminaire*, livre X, *L'Angoisse*, op. cit., p. 323.

[5] Lacan J., « D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose » (1957-1958), *Écrits*, Paris, Seuil, coll. Champ Freudien, 1966, p. 558.

[6] Cf. Miller J.-A., « Effet retour sur la psychose ordinaire », *Quarto*, n°94/95, janvier 2009, p. 40-53.

[7] Lacan J., *Le Séminaire*, livre XX, *Encore* (1972-1973), texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, coll. Champ Freudien, 1975, p. 108.



École de la Cause freudienne  
Association de psychanalyse reconnue d'utilité publique

© 2018-2020 ECF Paris 1, rue Huysmans - 75006 Paris, France | T:+33 01 45 49 02 68 | F:+33 01 42 84 29 76

[tupeuxsavoir.net](http://tupeuxsavoir.net)

Conception Kiyoi websites